

BIOSÉCURITÉ



Je protège mon troupeau



GDS
France

Le principe de la « marche en avant » en zone d'élevage

Septembre 2025 - N° 7

Pourquoi ?



Certaines catégories d'animaux sont plus à risque (animaux récemment introduits, animaux malades) ou plus fragiles (jeunes animaux, femelles gestantes...). Il est donc nécessaire de renforcer les gestes barrières et d'appliquer une méthode de travail pour éviter les contaminations entre ces catégories d'animaux.

Comment ?



La marche en avant consiste à se déplacer et à travailler dans un certain ordre et sans revenir sur ses pas. L'objectif est de circuler du secteur le moins à risque vers le secteur le plus à risque en matière de contamination. Si vous avez un projet de bâtiment ou de réorganisation de votre travail, il est essentiel d'intégrer ce principe de biosécurité dans vos réflexions dès la phase de conception.

En pratique



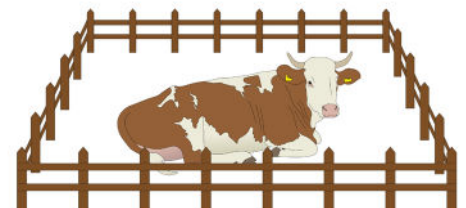
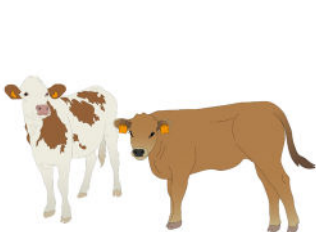
Il est recommandé de s'occuper (soins, alimentation, paillage, etc.) dans un premier temps, des animaux les plus fragiles (jeunes) et des animaux sains qui sont les moins à risque en matière de contamination et de terminer par les animaux malades ou récemment introduits. Exemple :

- o J'aide d'abord les nouveaux-nés à téter et je distribue le lait aux jeunes,
- o Puis je m'occupe des adultes qui ne semblent pas malades,
- o En dernier je soigne les malades et je les isole si possible, en mettant une tenue dédiée aux soins pratiqués pour cette catégorie d'animaux (gants indispensables).

Nurserie

Animaux sains

Animaux malades



BIOSECURITE



Je protège mon troupeau



GDS France

Le principe de la « marche en avant » en zone d'élevage

Septembre 2025 - N° 7

- Un nettoyage et une désinfection des mains et des équipements souillés (thermomètre, etc.) est nécessaire entre les différents secteurs.
- Une autre façon de gérer les risques de contamination est de compartimenter les activités et de les répartir entre les différentes personnes susceptibles d'intervenir sur le cheptel.
- La circulation au sein du bâtiment et l'organisation générale des soins doivent être adaptés et revus en fonction des pics d'activités, notamment en élevages de petits ruminants, pour tenir compte de la saisonnalité de la production et de l'existence éventuelle de périodes à risques.
- À défaut, si cet ordre ne peut pas être respecté (exemple : débiter par les animaux malades), il est recommandé de mettre en place des mesures de précaution en ce qui concerne sa tenue (changement de bottes, ou lavage et désinfection, à minima pédiluve au changement de secteur) et le lavage des mains.
- Utiliser des gants jetables et désinfecter ses bottes en sortant de la case d'infirmerie.
- Les 3 mêmes étapes dans le même ordre doivent être répétées pour les activités du soir (paillage et distribution de nourriture).
- Le principe de « marche en avant » est un principe général et doit aussi être appliqué aux personnes externes à l'exploitation : lors d'interventions de techniciens, vétérinaires... et lors des visites de type accueil du public.

